Le Medef reprend Pacte PME et s’associe à Bpifrance pour renforcer la coopération entre grandes entreprises, PME et ETI

Publié le 26 novembre 2026

À la suite de la liquidation judiciaire de l’association Pacte PME, prononcée le 21 juillet 2026, le Medef a souhaité reprendre ses actifs, dont les marques Pacte PME et Destination ETI.

Afin de poursuivre cette belle initiative, le Medef souhaite mobiliser son réseau territorial et professionnel et noue un partenariat stratégique avec Bpifrance sur ses activités de conseil. Leur ambition commune est de faire de la coopération entre entreprises de toutes tailles un moteur de croissance et de compétitivité.

Renforcer la qualité des relations entre grandes entreprises, ETI et PME

Sous la marque Pacte PME, le Medef développera des outils pour assurer un meilleur respect des délais de paiement, améliorer les pratiques commerciales, enrichir les relations entre grandes entreprises, ETI et PME dans l’innovation collaborative ou le partage de compétences, notamment. Il mobilisera les dirigeants et les directions achats pour encourager des partenariats de long terme.

Accompagner la croissance des PME et des ETI

Le partenariat entre le Medef et Bpifrance, à travers son activité Bpifrance Conseil, permettra aux grandes entreprises d’accompagner la transformation de leurs fournisseurs et sous-traitants. Avec Pacte PME, les partenaires s’appuieront sur deux dispositifs déjà éprouvés :

- Les diagnostics de Bpifrance, réalisés en 5 à 12 jours par des experts, aideront les PME et ETI à définir leurs priorités en matière de décarbonation, de cybersécurité, de transmission, d’intelligence artificielle ou d’efficacité énergétique.
- Les programmes d’accélération sur mesure réuniront, pendant 18 mois, 20 à 25 PME et ETI sélectionnées par un grand donneur d’ordre. Ils associeront conseil individuel, formations avec de grandes écoles et échanges entre dirigeants pour renforcer la compétitivité de l’ensemble de la chaîne d’approvisionnement.

Avec Destination ETI, le Medef et Bpifrance soutiendront les PME en forte croissance qui se préparent à devenir des entreprises de taille intermédiaire. Des séminaires en petits groupes aideront leurs dirigeants à structurer leur développement. Des programmes ciblés accompagneront également les ETI dans leurs projets d’industrialisation, d’innovation, de transmission ou de développement international.

Mobiliser les territoires et valoriser les initiatives en faveur des PME

Le Medef s’appuiera sur les Medef territoriaux et ses fédérations professionnelles adhérentes pour encourager l’engagement local des grandes entreprises. Il proposera de labelliser les initiatives menées en commun en faveur des PME et renforcera sa coopération avec le Médiateur des entreprises pour promouvoir la Charte Relations fournisseurs et achats responsables.

Cette reprise par le Medef de la marque Pacte PME s’inscrit dans la stratégie du Medef de mettre le plus grand nombre d’outils au service de nos PME et de nos ETI dans les territoires. Pacte PME a effectué un travail formidable, il ne pouvait être question d’abandonner cet acquis.